

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025 A 18 HEURES 30

Membres Présents : G. BASSET – S. BONJEAN - S. BURGAT – C. CHEVALIER - F. JOUANET - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P. VIMONT - D. VIZIER

Absents : Martine GOUEFFON - (procuration à Céline CHEVALIER)

Secrétaire de séance : Philippine VIMONT

Ordre du jour :

Suite au décès de Jean-Michel LAROCHE, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 Mai 2025

✚ **Plans de financement SDE pour le renforcement du poste de Boutillon**

Le SDE nous a transmis deux plans de financement relatif au renforcement de l'éclairage et à la dissimulation du réseau de télécommunication du poste de Boutillon. Le montant des travaux s'élève à :

- 5 282.00€ pour l'éclairage
- 5 772.00€ pour la dissimulation du réseau de télécommunication.

Ces sommes pourront être payées sur l'exercice 2026 ou étalées sur 5, 10 ou 15 ans. Le Conseil Municipal décide d'étaler la somme sur 5 ans.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Création d'un poste de rédacteur**

En prévision du départ à la retraite de Madame VALNAUD Annie, une offre d'emploi a été publiée sur le site « Emploi Territorial ». Madame Céline BENI a été retenue aussi, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste de rédacteur et de modifier le tableau des effectifs.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Augmentation du montant pris en charge par la commune des tickets restaurants**

Les tickets restaurants ont été mis en place en 2020 avec une valeur faciale de 6€ (3€ à la charge de la commune, 3€ à la charge de l'agent). Monsieur le Maire propose d'augmenter la valeur faciale à 7€ avec prise en charge de la commune de 4€ et 3€ pour les agents.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Autorisation donnée au Maire pour signer l'achat des bâtiments commerciaux place Théodore de Banville en VEFA**

Dans le cadre du RCVCB, la commune achète en VEFA trois locaux commerciaux situés en rez-de-chaussée construits par EVOLEA ainsi qu'un espace extérieur avec parking pour un montant total de 1 001 717.17€ HT. Il convient d'autoriser le Maire à signer cet acte.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

⚡ **Ouverture d'une autorisation de programme / crédit de paiement pour l'opération d'achat des locaux commerciaux en VEFA avec EVOLEA**

Dans le cadre de l'opération d'achat des locaux commerciaux en VEFA qui doit se dérouler sur trois exercices, Monsieur le Maire propose de mettre en place une AP/CP afin d'inscrire au budget uniquement les sommes nécessaires pour chaque année.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

⚡ **Avenant RCVCB**

Il convient de signer un avenant avec le conseil départemental pour le RCVCB suite au changement de programmation des opérations prévues sur 2025 et les années suivantes.

Les opérations pour 2025 sont :

- Réalisation d'une opération de renouvellement urbain : aménagement de la place pour un montant de 151 923.85€ HT, achat en VEFA des commerces pour un montant de 849 793.342€ HT
- Construction d'une crèche première tranche pour un montant de 60 000€ HT 5 (AMO – partie MO – démolition).

Les opérations programmées en 2026 sont :

- L'aménagement d'une liaison douce entre le centre du village et la mairie pour un montant de 80 000€ HT
- Construction d'une crèche deuxième tranche pour un montant de 530 000€ HT.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

⚡ **Demande de subvention voirie Conseil Départemental**

La commune envisage la réfection du chemin des Garrauds, de la rue Emile Guillaumin et du parking du cimetière. Le montant estimatif des travaux est de 23 012.50€ HT. Une subvention de 30% maximum peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental d'un montant de 6 903.75€ maximum. Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à solliciter ce financement.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

⚡ **Décision modificative N° 1 Locaux commerciaux**

Suite à la mise en place d'une AP/CP pour le budget de l'opération d'achat des locaux commerciaux en VEFA avec EVOLEA, il est nécessaire de prendre une décision modificative :

- - 464 073.00€ article 231
- -464073.00€ article 1641

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

📌 Questions diverses

La réunion cantonale a eu lieu hier à la salle polyvalente de Bessay, le budget du Conseil Départemental est contraint et il faut s'attendre à une diminution des montants des subventions accordées. La vidéo de la commune qui a été présentée à la réunion cantonale est en cours de finition, elle sera envoyée à ASSEMBLIA pour la promotion de la commune pour la vente des lots de la ZAC. Sylvie MICHEL étant toujours en maladie, la mairie sera fermée du 30 juin au 05 juillet pendant les congés d'Annie Valnaud. Le Maire doit rencontrer le premier porteur de projet de la boulangerie avec son expert-comptable le 2 juillet. Le permis modificatif devrait être déposé rapidement. La commune financera le four et l'espace de vente.

Le conseil d'école a eu lieu le 16 juin, les effectifs pour l'année 2025/2026 devraient être de 106 élèves dont 48 enfants en maternelle. Il y a un bon retour sur les TAP qui ont lieu depuis la rentrée de septembre le vendredi après-midi. L'animateur des TAP basket doit signer un contrat d'apprentissage à la rentrée avec la mairie et le centre social de Jaligny.

Une calculette sera remise le 1er juillet à tous les enfants de CM2 qui entrent en sixième.

Bernard TRONCIN fait le point sur les travaux de la garderie, les peintures extérieures sont finies, l'entreprise Fleury a pratiquement posé tous les faux plafonds et les chaudières devraient être bientôt installées. Le tableau électrique sera refait.

Le dortoir sera repeint par Fabien Ameline. Un visiophone sera installé au portail vers la maternelle. Céline CHEVALIER a assisté à la réunion d'organisation des ménages d'été. Cela risque d'être un peu compliqué cette année avec les travaux de la cour qui vont commencer tout de suite après la fin de l'école.

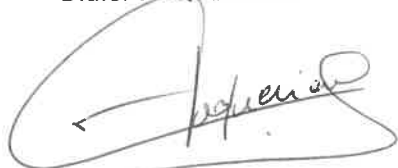
Christophe POMMIER a assisté à une réunion du SICTOM notamment pour revoir les statuts afin de tenter de diminuer le nombre de délégués.

Michel SIMON a organisé une journée nettoyage du cimetière avec les bénévoles il y a trois semaines. Sylvain BONJEAN a reçu le premier bon à tirer du bulletin municipal 2025, une réunion aura lieu jeudi pour relire les articles et faire le point.

La fête de la musique du samedi 21 juin a été un succès avec environ 400 personnes présentes tout au long de l'après-midi et de la soirée.

Séance levée à 20h00

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD



La secrétaire,
Philippine VIMONT

